

# C'est l'AVIQ!

FAMILLES | SANTÉ | HANDICAP

MAGAZINE TRIMESTRIEL

// JUIN 2019

N°10

bpost  
PB-PP | B-00802  
BELGIE(N) - BELGIQUE  
CHARLEROI X  
P921636

ÇA SE PASSE  
DANS NOS SERVICES  
Le Centre Ressources  
Lésion Cérébrale

**MALADIES CHRONIQUES**  
Soins intégrés : tout profit  
pour les patients



## BONNES PRATIQUES

Un nouveau site wallon sur la vaccination

## TOUS CONCERNÉS !

Sensibilisation et projets novateurs  
pour booster l'accessibilité  
des personnes moins autonomes



**Wallonie**  
**familles santé handicap**  
**AVIQ**

# Sommaire

JUIN // JUILLET // AOÛT 2019

**p.11**  
**DOSSIER**

**SOINS INTÉGRÉS**  
en faveur des maladies chroniques  
*Tout profit pour les patients !*

**p.6-7**

**Tous concernés !**  
Booster l'accessibilité des personnes moins autonomes

**p.9**

**L'AVIQ c'est qui ?**  
Le service « Médiations familles »

**p.16-17**

**Ça se passe dans nos services**  
Le Centre Ressources Lésion Cérébrale

**p.20-21**

**Témoignage**  
L'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans les services publics wallons

4-5	<b>QUOI DE NEUF À L'AVIQ ?</b>
6-7	<b>TOUS CONCERNÉS !</b> Sensibilisation et projets novateurs pour booster l'accessibilité des personnes moins autonomes !
8	<b>L'AVIQ EN PARLE</b> Le nouveau plan e-Santé 2019-2021
9	<b>L'AVIQ, C'EST QUI ?</b> Le service « Médiation familles »
10	<b>BONNES PRATIQUES</b> Un nouveau site wallon sur la vaccination !
11-14	<b>DOSSIER</b> Soins intégrés en faveur des maladies chroniques Tout profit pour les patients !
16-17	<b>ÇA SE PASSE DANS NOS SERVICES</b> Le Centre Ressources Lésion Cérébrale
18	<b>LA PAGE DU PARTENAIRE</b>
19	<b>CLIQUEZ MALIN !</b>
20-21	<b>TÉMOIGNAGE</b> L'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans les services publics wallons
22-23	<b>LA SÉLECTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION</b>

**ÉDITRICE RESPONSABLE**  
Alice Baudine, Administratrice générale  
Rue de la Rivelaine, 21 | B-6061 Charleroi

**ÉQUIPE DE RÉDACTION**  
Tiphaine Dedonder, Manon Dieu, Annabelle Duquesne,  
David Krapež et Françoise Rocelle.

**GRAPHISME ET MISE EN PAGE**  
Eloïse Picalausa

**PHOTOS**  
istockphoto.com

Numéro de dépôt légal D/2019/7646/24

Cette publication est éditée par l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ).

Elle peut être obtenue gratuitement:

- ▶ auprès du service communication de l'AVIQ ([cestlaviq@aviq.be](mailto:cestlaviq@aviq.be));
- ▶ sur le site Internet [www.aviq.be](http://www.aviq.be).

**Vous désirez adapter le nombre d'exemplaires reçus ?**

Contactez-nous via [cestlaviq@aviq.be](mailto:cestlaviq@aviq.be).



Un problème avec une administration ?  
Le médiateur répond à vos questions !

[www.le-mEDIATEUR.be](http://www.le-mEDIATEUR.be)

Professionnel, patient, travailleur, senior...  
**VOUS ÊTES AU CENTRE DE NOS PRÉOCCUPATIONS !**

Déjà la dixième édition de notre revue trimestrielle ! Une multitude d'articles, de dossiers, d'informations sur nos matières, nos compétences. Des textes nourris et enrichis grâce aux rencontres sur le terrain auprès de vous, acteurs de première ligne. Avec Internet, l'accès à l'information n'a jamais été aussi facile depuis son bureau ou son fauteuil. Et pourtant, il nous semble essentiel de rester à votre contact, de partager votre quotidien l'espace de quelques heures, de s'émouvoir de ces rencontres pas si évidentes, parfois.

Car oui, nul à l'AVIQ ne peut le nier, certains sujets nous ont marqué plus que d'autres. Ces jeunes « incasables », par exemple, et le réseau des « jardins pour tous » qui se mobilise afin de trouver des solutions à ces mineurs en danger. Ce dossier ne prêtait pas à sourire, contrairement à celui consacré aux seniors qui vivent en maison de repos et qui continuent à donner du sens à leur vie. Montessori, Humanitude, Tubbemodellen... ces approches qui, certes, bouleversent nos habitudes, mais dont les résultats en matière d'amélioration de la qualité de vie de nos seniors ne sont plus à démontrer.

Cette dixième édition ne déroge pas à la règle. Le dossier consacré aux maladies chroniques, telles que le cancer ou le diabète, insiste sur les soins intégrés au bénéfice du patient. Découvrez ces projets qui sont autant de réponses adaptées offertes aux patients et qui mobilisent toutes les ressources locales autour de lui.

Dans le même ordre d'idée, le plan e-Santé fait la part belle à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information afin d'améliorer la qualité et la continuité des soins auprès des patients wallons. Ce plan représente une véritable opportunité tant pour les patients que pour les professionnels de la santé.

Pour conclure avec les sujets liés à la santé, il nous paraît essentiel de parler à nouveau de l'augmentation des cas de rougeole. En effet, en Europe, 80 000 personnes ont été contaminées en 2018, c'est-à-dire quinze fois plus qu'en 2016, selon l'Organisation mondiale de la Santé. Au cours du premier trimestre 2019, 134 cas de rougeole ont été recensés en Fédération Wallonie-Bruxelles. La vaccination est le meilleur moyen de se protéger contre cette maladie. Un nouveau site est désormais à votre disposition afin de répondre à toutes vos interrogations.

Ensemble continuons à développer des partenariats constructifs, à faire remonter vos bonnes pratiques et à développer les réseaux en vue de créer les conditions nécessaires à une vie de qualité. C'est dans cet esprit que nous vous proposons de découvrir ce dixième numéro de notre magazine. C'est l'AVIQ, c'est VOTRE magazine, NOTRE lien !

Bonne lecture !



**Alice Baudine**  
Administratrice générale



**Frédéric Possemiers**  
Président du Conseil général



## Des soins dentaires pour nos seniors EN MAISON DE REPOS

En 2010, le centre hospitalier universitaire de Gand lançait le programme « Gerodent ».

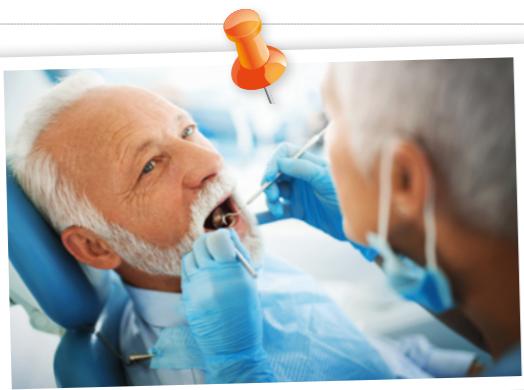
Le constat de départ était alarmant: en moyenne, nos seniors en maison de repos n'avaient plus vu de dentiste depuis au moins cinq ans! Les raisons? Les dentistes

ne se déplacent que très rarement. Il leur est difficile, en effet, d'emporter avec eux le matériel nécessaire aux soins dentaires.

En contrepartie, les seniors éprouvent de grandes difficultés pour se rendre chez le dentiste. Il faut faire appel à un membre de la famille, ou encore mobiliser les membres du personnel de la MR/S et un véhicule.

Toute une organisation! Or, la santé bucco-dentaire est essentielle, surtout pour ce public à risque. En effet, les résidents des maisons de repos et de soins prennent souvent de nombreux médicaments, ce qui entraîne une sécheresse de la bouche et une augmentation des problèmes liés à l'hygiène dentaire. La dénutrition en est un exemple.

Une solution pour remédier à cela?  
*Dentalmobilis*, un concept de cabinet dentaire mobile!



Il s'agit d'un véhicule aménagé comme une véritable clinique dentaire ultra-équipée, rendant possible les soins dentaires directement au sein des maisons de repos.

Les résultats ont des conséquences positives tant sur la santé que sur le bien-être des résidents wallons: les seniors retrouvent ainsi le plaisir de manger.

► PLUS D'INFOS ?

[www.dentalmobilis.be](http://www.dentalmobilis.be)



Nouveau!

## WALLONIE AMIE DES ÂNÉS : votre commune participe-t-elle ?

Devenir une commune WADA, c'est adhérer à une société qui soutient un vieillissement actif et en santé. Il s'agit donc de répondre aux besoins d'une population vieillissante dans une perspective globale qui inclut l'aîné dans la cité. En effet, en 2025, un tiers des citoyens sera âgé de 65 ans ou plus. Une personne sur trois sera confrontée à des problèmes liés à la mobilité, à la santé, à la sécurité, à l'accessibilité au mobilier urbain, à la solitude, etc.

Un grand nombre de communes wallonnes connaissent des problèmes identiques. Les centres sont de plus en plus désertés et les services de moins en moins accessibles, que ce soit des commerces de proximité comme les banques, les bureaux de postes, etc. ou encore un manque d'accès aux transports en commun et/ou un manque de places de parking.

Afin d'aider les communes à devenir « amie des aînés », l'AVIQ publie un nouveau **trptyque d'informations pratiques et de contacts**.

Durant le second semestre 2019, un guide méthodologique conçu avec l'UCL (partenaire du projet) sera également disponible. Destiné à soutenir les communes dans la réalisation du dispositif WADA sur leur territoire, ce document expliquera les enjeux et les perspectives et procurera des outils.

Le trptyque est disponible sur simple demande auprès de la direction de la communication interne et externe de l'AVIQ via l'adresse mail [publications@aviq.be](mailto:publications@aviq.be).



## CONSEIL D'ÉTAT

### Annulation de l'Arrêté du 11 juin 2015 relatif à l'aide matérielle individuelle

Cet arrêté définit les modalités de remboursement d'aides techniques et d'aménagement de domiciles et de véhicules pour les personnes en situation de handicap.

Depuis le 21 mai 2019, suite à cette annulation, les demandes sont analysées en fonction de l'AGW précédent, à savoir l'AGW du 13 mars 2014. Les principaux changements sont, entre autres, la disparition de la part contributive (2 ou 10%)



POUR PLUS D'INFOS  
0800 16061  
numéro gratuit AVIQ

et la possibilité de prise en charge de certaines aides qui étaient auparavant exclues comme, par exemple, la boîte de vitesses automatique sur un véhicule neuf, le fauteuil avec mécanisme pour aider à se lever et s'asseoir, etc.

La Direction de l'Aide individuelle et du Maintien à domicile se tient à votre disposition pour toute question relative à cette annulation. Il est également possible de consulter la réglementation 2014 sur le site: [www.aviq.be/handicap](http://www.aviq.be/handicap)

## WAPPS : le plan wallon de la prévention et de promotion de la santé



Disponible depuis novembre 2018, ce plan ambitionne d'améliorer l'état de santé des Wallonnes et des Wallons. Il est le fruit d'un travail d'analyse auprès de très nombreux acteurs de terrain.

150 partenaires composaient les onze groupes thématiques qui ont travaillé à la réalisation de ce plan. Au final, ce sont des centaines de propositions qui ont été faites autour de cinq axes prioritaires en matière de promotion et de prévention de la santé.

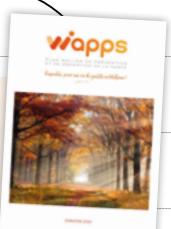
La prévention des maladies chroniques, par exemple, recouvre toute une série d'actions de dépistage du diabète, de maladies

cardiovasculaires ou encore de maladies respiratoires chroniques.

La prévention des maladies infectieuses, quant à elle, concerne majoritairement la politique de vaccination et les infections sexuellement transmissibles (IST).

La promotion de la santé peut s'interpréter par l'éducation à la santé. Si toutes les actions ont la même importance, celles qui visent à réduire l'obésité chez les jeunes méritent une attention particulière. Le référentiel présente donc de nombreuses actions pour promouvoir l'activité physique, une alimentation saine et équilibrée, etc.

La version électronique du WAPPS est téléchargeable sur le site [www.aviq.be](http://www.aviq.be), rubrique santé, Plus d'infos, Plan prévention de la santé - horizon 2030.



Véritable source de stress et d'angoisse pour les personnes concernées, l'**accessibilité des lieux publics aux personnes porteuses de handicap ou de certaines maladies** est un enjeu crucial à leur bien-être.

## Sensibilisation et projets novateurs POUR BOOSTER L'ACCESSIBILITÉ des personnes moins autonomes !

Aujourd'hui, de nombreux projets sont mis en œuvre pour informer le public mais également offrir un accès plus aisément aux lieux ouverts au public pour les personnes moins autonomes. Pour faire bouger les choses, la sensibilisation et le développement de nouveaux projets constituent de réels moteurs.

Parmi ceux-ci, nous vous présentons la campagne «**Bienvenue aux chiens d'assistance**» de l'AVIQ et le projet «**Welcome**» du CHR de la Citadelle à Liège. Des initiatives qui nous concernent tous !

### BIENVENUE AUX CHIENS D'ASSISTANCE : la campagne de sensibilisation de l'AVIQ

En mai 2019, l'AVIQ a souhaité accroître davantage la sensibilisation autour de l'accessibilité des lieux publics aux personnes accompagnées d'un chien d'assistance. Pour cela, elle a lancé une campagne de grande envergure. Diffusée en radio et télévision mais également sur les réseaux sociaux et dans les cinémas wallons, elle souhaite sensibiliser de façon large sur cette thématique.

En effet, malgré le cadre légal autour de l'accès des chiens d'assistance aux lieux publics, des attitudes négatives subsistent. Ainsi, en Région wallonne, plus de 31 cas de refus d'accès à un chien d'assistance ont été dénoncés auprès d'UNIA entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 25 juin 2018.

“ L'AVIQ souhaite accroître davantage la sensibilisation autour de l'accessibilité des lieux publics aux personnes accompagnées d'un chien d'assistance. ”

Via sa nouvelle campagne de sensibilisation, l'AVIQ souhaite assurer un meilleur accès pour ces chiens afin que la personne handicapée puisse circuler plus librement dans les espaces et installations ouverts au public.

Pour cela, un **autocollant « Bienvenue aux chiens d'assistance »** a été créé et est proposé aux commerces, taxis, restaurants ou tout lieu ouvert au public. Il permet à tous de savoir que les personnes accompagnées par un chien d'assistance seront bien accueillies dans ce lieu. Cet autocollant est disponible gratuitement via le site de l'AVIQ ([www.aviq.be/bienvenue](http://www.aviq.be/bienvenue)).



### UN CHIEN D'ASSISTANCE, C'EST QUOI ?

Le chien d'assistance est un chien **dressé et reconnaissable à son dosserd**. Il a été formé pour aider une personne en situation de handicap, quel que soit son handicap, ou une personne souffrant de certaines maladies. Il accompagne son maître dans tous ses déplacements et est indispensable à son bien-être et à son autonomie au quotidien.

Contrairement à certaines idées reçues, les chiens d'assistance ne viennent pas uniquement en aide aux personnes aveugles ou malvoyantes.

Grâce à cette campagne et à l'autocollant qui l'accompagne, l'AVIQ souhaite sensibiliser au fait que **le chien d'assistance n'est pas un chien comme les autres** ! Nécessaire au bien-être mais également à la sécurité de la personne qu'il accompagne, il est un élément indispensable de son autonomie.

### UN PROJET INNOVANT : WELCOME au CHR de la Citadelle

S'il est vrai qu'un cadre légal autorise l'accès des chiens d'assistance dans tous les lieux ouverts au public, dans certains endroits, les chiens d'assistance ne sont pas autorisés. Pour des raisons d'hygiène, leur admission pose parfois question dans les hôpitaux et le Conseil Supérieur de la Santé interdit de manière formelle leur présence dans certaines unités de soins.

Que ce soit pour les personnes habituellement accompagnées d'un chien ou non, l'accessibilité est au cœur des préoccupations des institutions hospitalières qui ne cessent de développer de nouveaux projets pour la favoriser.

Un groupe de travail qui rassemble fédérations hospitalières, associations représentatives des personnes handicapées et l'AVIQ a d'ailleurs été créé en 2018. Le CHR de Liège y a d'ailleurs présenté son projet « Welcome ».

“ Le projet Welcome s'adresse à toute personne ayant moins de mobilité dont l'accessibilité peut être améliorée via à un accompagnement. ”

Ce projet s'adresse à toute personne ayant moins d'autonomie et dont l'accessibilité peut être améliorée via un accompagnement :

- ▶ personne porteuse d'un handicap moteur ou éprouvant des difficultés à se déplacer;
- ▶ personne sourde ou malentendant;
- ▶ personne aveugle ou malvoyante;
- ▶ personne souffrant d'aphasie ou de troubles du langage;
- ▶ personne porteuse d'un handicap mental ou d'une maladie mentale.

Pour bénéficier de cet **accueil personnalisé**, rien de plus simple ! Lors de la prise de rendez-vous, la personne aux besoins spécifiques signale sa situation à son interlocuteur.

Le référent « Welcome » du CHR de Liège prend ensuite lui-même contact et complète, en accord avec le patient, une fiche d'identification de besoins. Le jour de la consultation, le référent aura préparé cette visite via la présence d'un agent dès l'accueil, de matériel et d'un parcours de soins adaptés. Le médecin ou le personnel soignant sera également informé de cette visite à l'avance.

Avec le projet « Welcome », tout est donc mis en place pour un meilleur accueil et des soins plus accessibles de ce public particulier !



Pour obtenir gratuitement l'autocollant « **Bienvenue aux chiens d'assistance** », rendez-vous sur [www.aviq.be/bienvenue](http://www.aviq.be/bienvenue)

Dans son édition de septembre 2017, rubrique « Tous concernés »<sup>1</sup>, notre trimestriel traitait le sujet du Réseau Santé Wallon. Sa mise en place était un des points d'action visés par le précédent plan e-Santé 2013-2018.

Près de deux ans plus tard, qu'en est-il de la réalisation de ce plan et quelles sont les nouvelles perspectives d'avenir ?

### Le nouveau plan e-Santé 2019-2021

## Les nouvelles technologies AU SERVICE DE LA SANTÉ

#### LA e-Santé, C'EST QUOI ?

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont de plus en plus présentes dans le domaine de la santé. La e-Santé se définit comme l'ensemble des moyens et services qui utilisent ces NTIC. Le terme est assez vaste et comprend, entre autre, la télémédecine, les applications médicales pour smartphones, les appareils médicaux connectés, les dossiers médicaux informatisés, etc.

Le but du précédent plan e-Santé était, notamment, de favoriser l'échange d'informations afin d'améliorer la qualité et la continuité des soins. Plus de 70 % des objectifs de ce plan sont atteints. À titre d'exemple, la mise en place du Réseau Santé Wallon (RSW) permet aujourd'hui un échange sécurisé de documents informatisés entre les professionnels de la santé : prise de sang, IRM, échographie, etc. À ce jour, 1 750 000 citoyens sont inscrits sur le RSW !

La prescription de médicaments par voie électronique a également vu le jour et est de plus en plus utilisée : en novembre 2018, 15 934 médecins ont prescrit 4 388 400 ordonnances électroniques, soit environ la moitié de toutes les prescriptions<sup>2</sup> !

#### LE PLAN e-Santé 2019-2021<sup>3</sup>

Dans la continuité du travail réalisé, il s'agit de s'adapter aux évolutions constantes dans le domaine des NTIC. La Wallonie va former les professionnels à l'utilisation des nouvelles technologies

pour la tenue des dossiers informatisés de patients et les applications qui permettent une simplification de la charge administrative.

Par ailleurs, les projets Datawarehouse et HealthCube vont se poursuivre. Ceux-ci consistent en l'élaboration et l'analyse de bases de données hospitalières. Des informations telles que les activités infirmières, la facturation, les actes prestés par pathologie sont analysés. Les analyses permettent de comparer les pratiques au sein d'un hôpital et entre les hôpitaux. Ces informations peuvent également être utiles pour le pilotage des politiques wallonnes.

La Wallonie participe également à l'utilisation de l'instrument d'évaluation simplifié BelRAI screener<sup>4</sup>. Cet instrument mis à disposition sous forme électronique permet de faire une évaluation globale des besoins en soins d'une personne. Fin 2019, des formations sont prévues afin de former les futurs évaluateurs des service d'aide aux familles et aux ainés (SAFA) et des centres de coordination des soins et d'aide à domicile (CCASD).

La Wallonie, consciente des opportunités que représente l'e-Santé tant pour les patients que pour les professionnels de la santé, s'engage à promouvoir son développement dans ce nouveau plan.

<sup>1</sup>Voir « C'est l'AVIQ ! » n°3, p.10  
<sup>2</sup>[www.ehealth.fgov.be](http://www.ehealth.fgov.be)  
<sup>3</sup>[www.ehealth.fgov.be](http://www.ehealth.fgov.be)  
<sup>4</sup>[www.belrai.org](http://www.belrai.org)



## UN LITIGE AVEC UNE CAISSE d'allocations familiales ?

Faites appel au service « Médiation familles » !

Peu connu des citoyens, ce service gère pourtant un grand nombre de réclamations. Le récent exemple du retard de paiement des allocations familiales en février en est l'illustration parfaite. Ce non-événement<sup>1</sup> fut à l'origine d'un nombre impressionnant d'appels.

Pour les caisses, les questions portent, par exemple, sur une fréquentation scolaire particulière ou sur une inscription tardive comme demandeur d'emploi.

Afin de trouver une solution rapide et efficace, le service « Médiation familles » de l'AVIQ collabore aussi avec le service médiateur de la Wallonie.

#### COMMENT S'ADRESSER AU SERVICE « MÉDIATION FAMILLES » ?

Vous pouvez contacter le service par email via [mediationfamilles@aviq.be](mailto:mediationfamilles@aviq.be) ou par courrier à l'adresse : AVIQ branche Familles, rue de la Rivelaine, 21 à 6061 Charleroi.

Les agents reçoivent la demande et prennent contact avec la caisse d'allocations concernée. Le bénéficiaire est tenu informé des démarches entreprises et reçoit ensuite une réponse du service « Médiation familles ».

Il arrive parfois que le bénéficiaire conteste la décision finale prise par sa caisse d'allocations.

Il peut dans ce cas se tourner vers le tribunal du travail afin d'initier de nouvelles démarches.

<sup>1</sup>En effet, aucune date n'est précisée dans la réglementation quant aux paiements des allocations familiales. De ce fait, il ne peut exister aucun retard de paiement.

<sup>2</sup>Plus de 2,25 milliards d'euros.

<sup>3</sup>Plus d'informations sur : [www.aviq.be/familles](http://www.aviq.be/familles)

#### ► PLUS D'INFOS ?

Surfez sur le site Internet de l'AVIQ : [www.aviq.be/familles](http://www.aviq.be/familles)



Le 24 avril 2019, à l'occasion de la **Semaine européenne de la vaccination**, l'AVIQ a lancé en collaboration avec Question Santé, l'ONE et le Service public bruxellois francophone (COCOF), la nouvelle version du site de référence francophone en matière de vaccination : [vaccination-info.be](http://vaccination-info.be).



## Un nouveau site wallon SUR LA VACCINATION !

**E**n janvier 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé pointait l'hésitation vaccinale comme l'une des dix plus grandes menaces pour la santé de l'humanité. Cette menace trouve notamment un terrain propice sur internet et sur les réseaux sociaux où des informations incorrectes circulent sur cette thématique.

Aujourd'hui, de nombreuses personnes se posent des questions quant à l'utilité de la vaccination mais pas seulement. Des questions sur l'efficacité, la toxicité ou encore les conséquences de la vaccination reviennent régulièrement sur le devant de la scène médiatique.

Soucieuse du bien-être et de la santé des Wallons, l'AVIQ a souhaité participer au développement d'un nouveau site, plus accessible et adapté à tous les supports de lecture.



► UNE QUESTION SUR LA VACCINATION ?  
Un réflexe, [www.vaccination-info.be](http://www.vaccination-info.be)!

**UN SITE CLAIR ET DES INFORMATIONS SÛRES**

Etayé par de nombreuses sources scientifiques, le site vaccination-info est destiné à tous ceux qui s'interrogent sur la vaccination et les vaccins. Ce nouveau site ne comprend que des informations sûres et vérifiées par les différents organismes qui ont participé à son développement.

Sur [www.vaccination-info.be](http://www.vaccination-info.be), vous trouverez...

- ▶ Des informations sur chaque maladie pour laquelle une vaccination existe : descriptif de la maladie, symptômes, vaccins recommandés, contre-indications...
- ▶ Les aspects pratiques de la vaccination : *Qui vaccine ? Où se faire vacciner ? À quel moment de la vie se faire vacciner ?*
- ▶ Les recommandations vaccinales suivant les contextes de vie (voyage, travail, fréquentation d'une collectivité, etc.).
- ▶ Du contenu plus théorique reprenant les grands principes de la vaccination, son histoire ou encore le contexte institutionnel dans lequel elle s'imbrique.

Des **ressources et outils** sont également mis à disposition pour le grand public mais aussi les professionnels. Une **FAQ**, régulièrement enrichie, répond de façon claire à toutes les questions en lien avec la vaccination.

### UNE DÉMARCHE GLOBALE D'INFORMATION SUR LA VACCINATION

En plus de ce nouveau site, les professionnels de la santé n'ont pas été oubliés dans cette démarche globale d'information autour de la vaccination. En effet, ils ont reçu des affiches à diffuser dans leurs salles d'attente ainsi qu'un outil spécifique, les fiches « Vaccination : votre patient vous pose une question ». Ces fiches visent à leur fournir des exemples de réponses face aux différentes questions que se posent leurs patients. De quoi soutenir les professionnels de la santé, acteurs de première ligne dans le domaine de la vaccination !

## SOINS INTÉGRÉS en faveur des maladies chroniques *Tout profit pour les patients !*

En 2018, cinq projets-pilotes wallons ont été sélectionnés dans le cadre d'un plan conjoint<sup>1</sup> en faveur des maladies chroniques.

Il s'agit d'un plan de soins intégrés qui vise à l'amélioration de notre santé et, indirectement, à la diminution des dépenses en soins de santé pour les patients atteints d'une maladie chronique.

### LES MALADIES CHRONIQUES, C'EST QUOI ?

Les maladies chroniques sont des affections qui ne se transmettent pas d'une personne à l'autre. Il s'agit de **maladies de longue durée qui évoluent avec le temps** : les maladies cardio-vasculaires, le diabète, le cancer, les maladies pulmonaires, etc. Mais cela concerne aussi des affections neurodégénératives telles que la démence ou Parkinson, les personnes porteuses de handicap et qui nécessitent des soins récurrents et diverses maladies mentales<sup>2</sup>. Pour certains patients, malheureusement, il n'y a pas de guérison possible. C'est le cas, notamment, des personnes qui souffrent de diabète.

Le nombre de patients atteints d'une de ces maladies augmente avec l'accroissement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population, mais également en raison de certaines mauvaises habitudes : **alimentation trop grasse ou trop sucrée, tabac, consommation d'alcool, manque d'activité physique**, etc.

### UNE SITUATION DE PLUS EN PLUS PRÉOCCUPANTE

La dernière enquête de santé (2013)<sup>3</sup> démontre qu'en Belgique, plus d'une personne sur quatre (28,5%) âgée de 15 ans et plus déclare souffrir d'au moins une affection chronique. Elles étaient 24,6% en 1997. Pour les personnes âgées de 65 ans ou plus, la situation s'aggrave : plus d'une sur trois souffre d'au moins deux affections chroniques graves.

Cela représente environ 2,52 millions de Belges ! Selon l'OMS, les maladies chroniques sont la **première cause de mortalité mondiale**<sup>4</sup>. En Europe, plus de 80 % des décès sont à imputer à des affections chroniques<sup>5</sup> et 70 à 80 % du budget des soins de santé est consacré aux affections chroniques<sup>6</sup>.

Le Plan Wallon de la Prévention et de Promotion de la Santé (WAPPS) vise d'ailleurs à réduire de 25 % les personnes souffrant d'une maladie chronique à l'horizon 2025, soit 22 000 personnes en Wallonie.

Par ailleurs, il est utile de rappeler que **les familles les plus précarisées sont les plus impactées**. En effet, les frais en soins de santé sont plus nombreux et sur une longue durée : « (...) l'**impact économique des affections chroniques dépasse les soins de santé et peut s'accompagner d'une fragilité supplémentaire telle qu'invalidité, perte de revenu et coûts additionnels liés aux soins et à la maladie qui ne sont pas couverts par l'assurance**<sup>7</sup> ».



<sup>1</sup>Du fédéral et des entités fédérées, dont l'AVIQ pour la Wallonie.

<sup>2</sup>[www.integro.be](http://www.integro.be)

<sup>3</sup><https://his.wiv-isep.be>

<sup>4</sup>Les maladies non transmissibles (MNT) tuent chaque année 41 millions de personnes, ce qui représente 71 % des décès dans le monde (source : [www.who.int/fhi](http://www.who.int/fhi)).  
<sup>5</sup>[www.euro.who.int](http://www.euro.who.int)

<sup>6</sup><http://ec.europa.eu>

<sup>7</sup>Plan conjoint en faveur des malades chroniques : « Des soins intégrés pour une meilleure santé » p.3 ([www.health.belgium.be](http://www.health.belgium.be)).

## LES SOINS INTÉGRÉS : EXPLICATION

Les soins intégrés, c'est le principe d'un réseau de nombreux professionnels qui travaillent ensemble avec un patient. Le patient occupe donc une position centrale au sein de ce réseau et bénéficie des meilleurs soins et d'aides possibles en fonction de ses besoins et de sa réalité socio-économique.

Cette collaboration s'inspire du principe du « faire avec » plutôt que « faire à la place de ». En effet, dans la mesure de ses moyens, le patient doit avoir la possibilité de prendre en charge ses soins, tout en étant encadré par ce réseau. Ce réseau comprend entre autres le **médecin généraliste**, le **pharmacien**, les **spécialistes**, les **diététiciens** et les **infirmiers**, mais également les **assistantes sociales**, les **aides-familiales** et l'**entourage** du patient, famille et amis<sup>8</sup>.

L'approche des soins intégrés n'est donc plus uniquement tournée vers la maladie. Les soins médicaux cohabitent désormais avec des soins paramédicaux et des services d'aide aux personnes.

## DES PROJETS-PILOTES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SOINS INTÉGRÉS EN BELGIQUE

En Wallonie, cinq projets de soins intégrés en faveur des malades chroniques sont opérationnels depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le développement des soins intégrés a pour **ambition d'améliorer le système de soins de santé** par la poursuite d'un triple objectif nommé « *Triple Aim* »<sup>9</sup>:

1. Une amélioration de la qualité de vie des patients et de leurs aidants proches;
2. Une population en meilleure santé plus longtemps;
3. Une utilisation plus efficiente des moyens disponibles.

Cette vision des soins intégrés met l'accent principalement sur la qualité de vie telle qu'elle est perçue par la personne qui nécessite des soins, mais également sur la satisfaction et le bien-être de leur entourage et de tous les acteurs du monde des soins de santé et de l'aide aux personnes concernés.

### PACT : Plan d'Accompagnement Concerté Transversal

Ce projet est localisé sur la région du Hainaut-Centre, à savoir **La Louvière, Binche et Mordange**. Il s'adresse à des patients qui souffrent de limitations liées à une **pathologie neuromusculaire**, comme la sclérose en plaques, par exemple. L'objectif est d'éviter que ces patients ne se replient sur eux-mêmes, coupés du monde, des aides, des soins en leur proposant une prise en charge globale.



Le consortium qui porte l'expérience ne compte pas moins de 30 partenaires, dont le CHU Tivoli. Le docteur Emmanuel Bartholomé, chef du service de neurologie au CHU Tivoli, l'affirme : « *Chaque professionnel - de soins ou d'aide - connaît mal les autres. Pourquoi ? Car on est tous sur-occupés ! Le PACT veut aider les prestataires à mieux communiquer sans que cela ne leur prenne du temps, de l'énergie supplémentaire. On essaie de faire tomber des barrières administratives* ». Ce faisant, l'expérience vise explicitement à améliorer aussi la qualité de vie des soignants.

De son côté, Anne-Françoise Raedemaeker, la coordinatrice du PACT insiste sur la **prévention**, les **modes de vie sains** dans la communauté et même des **activités ludiques qui stimulent le lien social et l'intégration des plus fragiles** : « *D'où la participation des communes et des CPAS* ». Le PACT entend aussi, avec l'implication de l'asbl Aidants proches, prêter attention à la charge supportée par ces soignants informels qui s'épuisent souvent dans l'ombre<sup>10</sup>.

#### CONTACT

Anne-Françoise Raedemaeker

✉ anne-francoise.raedemaeker@idea.be  
[www.pactsante.be](http://www.pactsante.be)

## RÉSINAM : projet de soins intégrés malades chroniques du grand Namur sur le cumul des fragilités

Le consortium pluridisciplinaire réunit la majeure partie des prestataires et institutions qui couvrent les territoires de **Namur et Profondeville**. Ce projet s'adresse d'abord aux personnes qui cumulent des **fragilités physiques, psychiques et sociales**, en d'autres termes, **les patients les plus à risques**.

C'est cette approche de soins intégrés qui répond le mieux aux attentes des différents partenaires, souvent démunis face à des situations complexes. Les partenaires ne se limitent pas à une pathologie particulière. Toutes les maladies chroniques sont considérées.

Patricia Beaufays est directrice des soins infirmiers au sein d'Aide & Soins à Domicile en Province de Namur. À la question : « *Quelle plus-value pour votre profession/institution apporteront les soins intégrés ?* », elle répond : « *Les soins intégrés apporteront une meilleure qualité de soins grâce une meilleure connaissance du réseau, une communication plus fluide entre professionnels de la santé et ainsi une meilleure continuité des soins*. Les infirmiers à domicile, de par ce partage, éprouveront plus de satisfaction au travail et se sentiront moins isolés face aux problèmes rencontrés ».

De son côté, Adeline Bertossi, chargée de projets de l'antenne Aidants Proches en Province de Namur, fait part de sa satisfaction en termes de collaboration :

« *Notre présence nous permet (...) de sensibiliser des professionnels à la réalité des aidants proches. Au final, tout bénéfice pour ces derniers parce qu'ils sont mieux informés et bénéficient d'un accompagnement plus soutenant dans leurs besoins spécifiques* ».

#### CONTACT

Florence Guilliams

✉ info@resinam.be | [www.resinam.be](http://www.resinam.be)

## 3C4H : chronic care and cure for health

Ce consortium est actif dans une zone rurale/semi-rurale du sud de la Province de Liège (**Liège, Huy, Wanze**). Son périmètre d'action s'étend sur 44 communes qui totalisent 232 806 habitants.

Le partenariat 3C4H a mis en place « **Chronicopôle** », un **pôle de référence** pour les maladies chroniques accessible à tous les acteurs de la santé et de l'aide (patients, aidants proches, professionnels). Le but du Chronicopôle est d'améliorer la prise en charge des patients atteints d'affections chroniques via une meilleure collaboration entre intervenants et secteurs psycho-médo-sociaux, ainsi qu'un partenariat renforcé avec le patient et son entourage<sup>11</sup>.

Aline Kockartz est chargée de soutien aux associations pour la LUSS (antenne de Liège). Selon elle, l'intégration des soins est importante pour les associations de patients, de proches et la LUSS<sup>12</sup>. Cela permet un ancrage de l'expertise du vécu des patients chroniques dans le domaine médico-social sur un territoire donné via :

- ▶ la participation de patients à la formation continue des professionnels de soins et des futurs professionnels ;
- ▶ la participation directe ou indirecte de patients chroniques à ces projets en réseau.

#### CONTACT

Céline Hoerner

✉ coordination@chronicopole.be

## RÉLIAN : Réseau Liégeois Intégré pour une Autonomie Nouvelle

Le projet couvre les communes de **Liège et Seraing**, ce qui représente environ 260 000 habitants. Il s'agit d'une zone urbaine dont la population présente de nombreux indicateurs de précarité (faible niveau d'instruction,



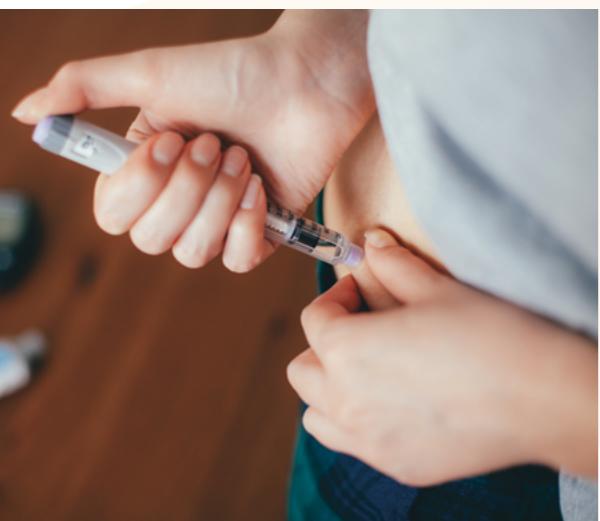
<sup>8</sup>[www.integreo.be](http://www.integreo.be)

<sup>9</sup>[www.integreo.be/fr/soins-integres/objectifs](http://www.integreo.be/fr/soins-integres/objectifs)

<sup>10</sup>Médi-Sphère n°580, Johanne Mathy, février 2018.

<sup>11</sup>[www.aself.be/relais-maladies-chroniques/#](http://www.aself.be/relais-maladies-chroniques/#)

<sup>12</sup>Ligue des usagers des services de santé



### CHRONILUX : prise en charge globale des personnes qui présentent un diabète, une maladie cardiovasculaire ou un de leurs facteurs de risque

Chronilux est le projet pilote pour l'ensemble des habitants de la province de Luxembourg soit 284 442 habitants. Il regroupe tous les acteurs d'aides et de soins de la zone sous la gouvernance du Service Intégré de Soins à Domicile (SISD) Luxembourg.

Le projet cible dans un premier temps le diabète, les maladies cardiovasculaires et leurs facteurs de risque : surpoids, sédentarité, taux de sucre élevé dans le sang, hypertension, tabagisme, etc.

Il aborde également la thématique du syndrome métabolique qui n'est pas une maladie en soi mais la désignation d'un ensemble de signes physiologiques qui augmentent le risque de diabète, de maladies cardiovasculaires et d'accidents vasculaires cérébraux : tour de taille excessif, taux de cholestérol, tension artérielle, etc.

Il s'agit de problématiques importantes et préoccupantes en Province de Luxembourg : le nombre de personnes qui souffre de ces maladies est supérieur à la moyenne nationale.

Chronilux met en place des actions concrètes pour aider à mieux gérer les facteurs de risque et améliorer la prise en charge de ces maladies chroniques. Les trois points forts sont :

1. rendre le patient acteur de sa santé, avec intégration de l'aide proche dans cette démarche ;
2. une meilleure collaboration entre professionnels de santé ;
3. une prévention de qualité.

Toutes les actions sont menées en partenariat avec de nombreuses structures. « L'idée n'est pas de faire table rase de ce qui existe déjà, mais de soutenir les projets existants tout en développant des nouveaux », souligne Pascale Adam, directrice de l'ASD Luxembourg et vice-présidente du SISD.

#### CONTACT

Annick Van den Bossche

[coordination.relian@outlook.com](mailto:coordination.relian@outlook.com)

Étant donné que la zone de RéLIAN est contiguë au projet 3C4H, de nombreux partenaires sont impliqués dans les deux projets. Une collaboration a donc été établie entre les deux projets étant donné les lignes d'actions communes. Depuis septembre 2018, la ligne téléphonique « Relais Maladies Chroniques » - initiative conjointe de RéLIAN et du Chronicopôle - répond aux questions qui concernent l'aide, les soins et les services dont peuvent bénéficier les patients malades chroniques : **04/296.76.76**.

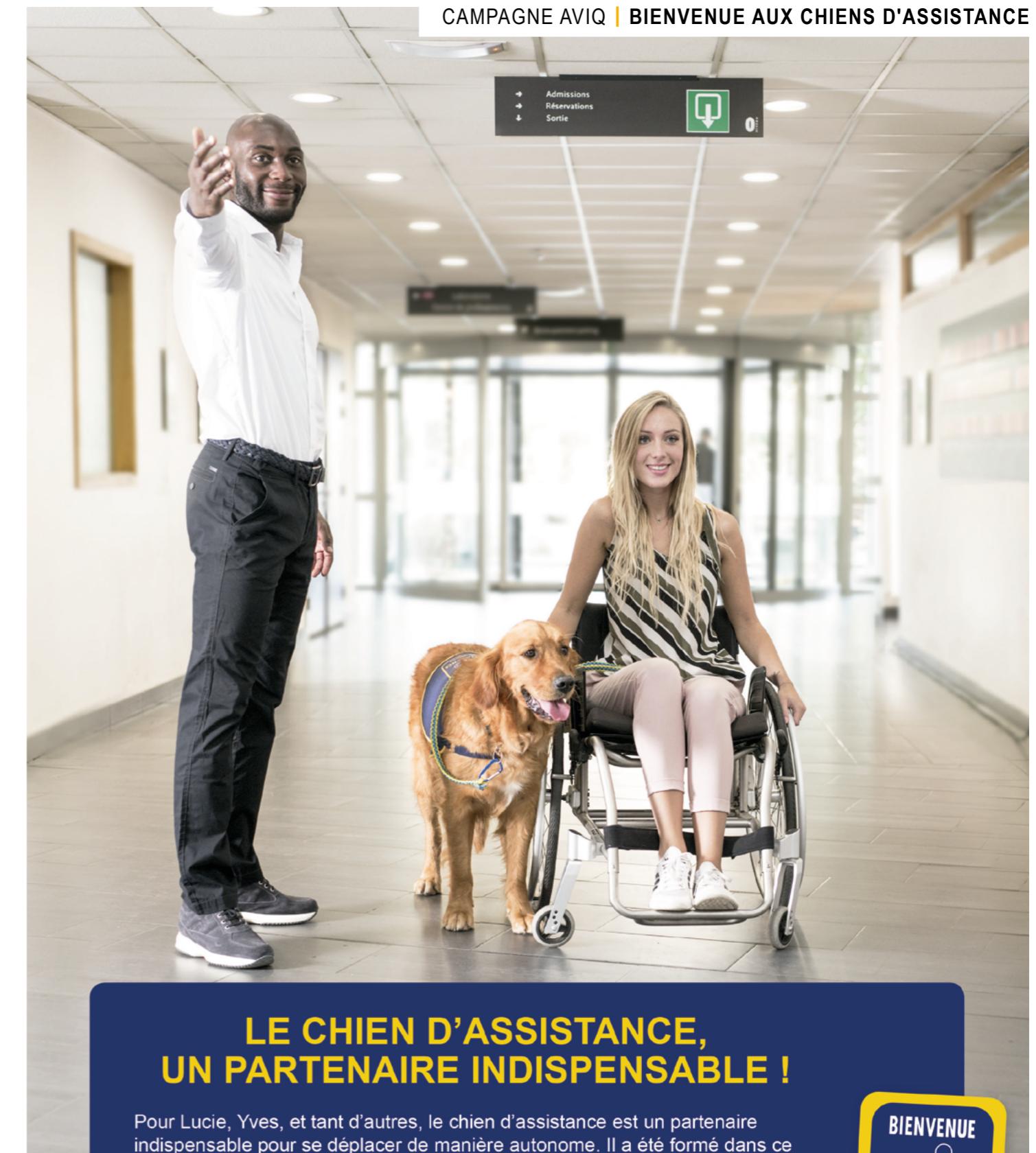
#### CONTACT

Céline Mostade

[coordination@chronilux.be](mailto:coordination@chronilux.be)  
[www.facebook.com/chronilux](http://www.facebook.com/chronilux)

L'AVIQ soutient ces projets par le biais d'aides administratives ou de soutien à l'organisation de concertation avec les autres acteurs des secteurs impliqués dans le dispositif<sup>13</sup>.

<sup>13</sup>Tels que les Cercles de médecine générale, Coordination Aide et Soins à Domicile (CASD), les services intégrés de soins à domicile (SISD) ou les Réseaux Multidisciplinaires Locaux (RLM).



## LE CHIEN D'ASSISTANCE, UN PARTENAIRE INDISPENSABLE !

Pour Lucie, Yves, et tant d'autres, le chien d'assistance est un partenaire indispensable pour se déplacer de manière autonome. Il a été formé dans ce but. C'est pourquoi la loi autorise les maîtres à être accompagnés de leur chien d'assistance dans les restaurants, commerces, taxis et tous lieux publics.

Montrez qu'ils peuvent entrer sans crainte en apposant l'autocollant « bienvenue aux chiens d'assistance » disponible gratuitement sur demande sur :



[www.aviq.be/bienvenue](http://www.aviq.be/bienvenue)

# Le Centre Ressources Lésion Cérébrale

## L'expérience au service de la personne

Face à certains manquements constatés autour de la problématique de la cérébrolésion, le Centre Ressources Lésion Cérébrale a vu le jour en 2016.

Agréé par l'AVIQ, le Centre est un lieu d'aide, de soutien, d'information et de conseil pour l'ensemble de la Wallonie. Les personnes cérébrolésées et leurs proches peuvent y faire appel, ainsi que les institutions et structures générales et spécifiques concernées par cette problématique (services d'accueil et d'hébergement, services d'accompagnement, services de santé mentale, services hospitaliers...).

**E**n Belgique, on estime à plus de 50 000 par an, le nombre de personnes victimes d'une cérébrolésion. Par cérébrolésion (ou lésion cérébrale), on entend tout dommage au cerveau survenu après la naissance. Les causes fréquentes des lésions cérébrales sont les traumatismes crâniens, les accidents vasculaires cérébraux (AVC), mais peuvent également être les séquelles d'une tumeur, d'un cancer, d'un infarctus... Tous peuvent entraîner des lésions cérébrales susceptibles d'être à l'origine de séquelles neurologiques et d'un handicap.

### UN HANDICAP MÉCONNNU

Composé d'une équipe de six personnes, le Centre Ressource décline ses missions autour de trois axes. Le premier se consacre à l'information et la formation des professionnels du secteur. Le second à la sensibilisation orientée vers le grand public notamment via l'organisation et la participation à des conférences et des salons. Le dernier axe concerne les personnes cérébrolésées elles-mêmes, ainsi que leur entourage. Le Centre ne fait pas de prise en charge des victimes de cérébrolésion. L'équipe reçoit la demande et rencontre ensuite la personne afin d'analyser son besoin et de la conseiller au mieux sur les démarches à entreprendre.



“ Peu importe l'âge de la personne, nous pouvons lui venir en aide dès qu'il y a une lésion, en lien avec la lésion cérébrale, même 30 ans après... ”

« On intervient de la même manière sur tout le parcours de soins et de vie » explique Marine Sprumont, chargée de communication du Centre. « Peu importe l'âge de la personne, nous pouvons lui venir en aide dès qu'il y a une lésion, en lien avec la lésion cérébrale, même 30 ans après ». Des axes qui concernent un public cible différent mais avec un objectif commun: tenter de pallier les lacunes face au handicap par lésion cérébrale acquise, encore trop méconnu.

### L'EFFET D'UNE BOMBE

La cérébrolésion dépasse la seule personne blessée. Les personnes qui contactent le Centre sont souvent les familles, dépassées par l'évènement et en manque d'informations. « Ça touche toutes les dimensions de la vie » explique Christine Gilson, psychologue du Centre. « La capacité de prendre soin de ses besoins primaires, les relations familiales, affectives et sexuelles... Tout est affecté. Les familles explosent.

Certaines personnes perdent leur emploi. C'est une rupture à un moment de vie. Ça fait l'effet d'une bombe. Ce sont des modifications radicales et imprévisibles auxquelles les personnes ne sont pas prêtes et face auxquelles elles ignorent comment réagir ». C'est au moment où les patients sortent de l'hôpital que le problème se pose. « La problématique de la cérébrolésion à la sortie de l'hôpital est l'errance de ces patients et la difficulté de trouver une réponse adéquate aux séquelles qui persistent, que ce soit des séquelles physiques ou des séquelles cognitives » ajoute Dominique Sprumont, le Directeur du Centre. « Les patients qui conservent des séquelles sont souvent livrés à eux-mêmes et les médecins généralistes n'ont pas nécessairement toutes les réponses ».

### UNE SENSIBILISATION PLUS QU'IMPORTANTE

Après 3 ans d'existence, l'équipe du Centre peut constater certains progrès en matière de reconnaissance de la cérébrolésion mais est consciente de tout le travail de réseau, d'information et de sensibilisation sans cesse à renouveler. Un objectif à maintenir, tout comme celui de continuer à mettre à profit leur expérience de professionnels pour fournir aux personnes et à leur famille les informations et ressources nécessaires afin d'améliorer leur qualité de vie.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

Rendez-vous sur [www.crlc.be](http://www.crlc.be) et/ou envoyez un mail à l'adresse [crlc@leressort.be](mailto:crlc@leressort.be)

### Groupe d'entraide pour personnes cérébrolésées

Marie-Paule, Myriam et Jean-François éprouvaient le besoin de parler de leurs difficultés et d'échanger avec des personnes ayant traversé la même épreuve.

Ils ont donc créé ce groupe qui se réunit **tous les deuxièmes vendredis du mois à 15h**, dans les locaux du Centre Ressources Lésion Cérébrale à Gembloux.

### CONTACT & INSCRIPTIONS

Marie-Paule Crickboom (0499/83.84.88) et/ou Jean-François Dehan via le groupe Facebook « Cérébrolesions & Traumas Crânien ».

### L'ACTIVITÉ DU CENTRE EN CHIFFRES\*

#### Missions orientées vers les professionnels

- **36 demi-jours de formation** dispensés pour 24 employeurs différents. 549 personnes ont reçu une formation.
- **72 structures** différentes rencontrées (bureaux régionaux de l'AVIQ, services d'accueil et d'hébergement, services d'accompagnement, services hospitaliers et de rééducations/réadaptations, centres de formation, associations et asbls...).

- Participation à **13 groupes de travail** sur différentes thématiques (l'utilisation d'outils technologiques en santé mentale, les soins pour les maladies chroniques, l'hospitalisation à domicile, l'hébergement des personnes cérébrolésées, l'emploi et la lésion cérébrale...).

#### Missions orientées vers le grand public

Le Centre Ressources a participé à 17 missions de sensibilisation et de prévention (Handicom, Soins et Santé, Belgium Brain Congress, prévention liée à la sécurité routière via l'émission Contacts de la RTBF, sensibilisation sur l'AVC et le traumatisme crânien au Conseil consultatif des aînés...).

#### Missions orientées vers les personnes cérébrolésées et leur famille

Pour chaque mission, un dossier est ouvert. Chaque dossier est traité et discuté une première fois avec toute l'équipe. Les personnes de l'équipe les plus adéquates sont choisies pour traiter la demande. Un contact est alors pris avec le demandeur afin de lui donner quelques pistes et fixer un premier rendez-vous. Depuis l'ouverture du Centre, 146 dossiers ont été ouverts.

\*Chiffres issus du Rapport d'Activité 2016-2018 du Centre Ressources

## TiquesNet : UNE PLATEFORME PARTICIPATIVE pour recenser les morsures de tiques

En 2018, 8 328 morsures de tiques ont été rapportées en Belgique sur le site et via l'application TiquesNet du centre fédéral de recherche Sciensano (anciennement Institut Scientifique de Santé Publique). Un recensement qui permet de mieux se protéger mais aussi de réagir adéquatement.

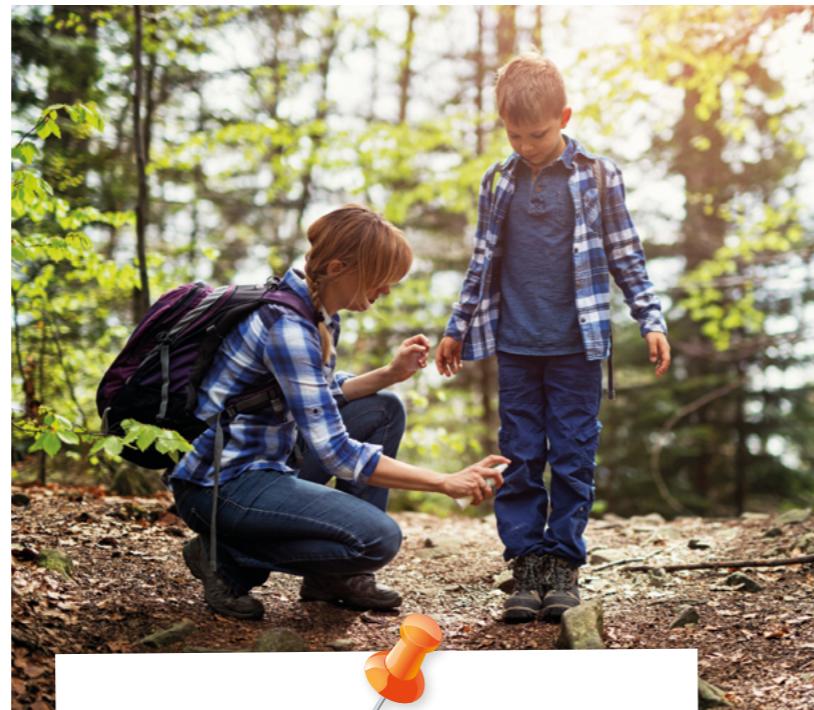
### QU'EST-CE QU'UNE TIQUE ?

Une tique est un petit acarien de couleur brunoïde de la taille d'une tête d'épingle. Pour assurer sa croissance, une tique doit absorber du sang. Pour cela, les tiques se mettent à l'affût au sommet des végétations basses. Lorsqu'un hôte potentiel passe, elles s'y accrochent. Généralement, elles se placent dans un endroit chaud et humide, tel que l'aine, les aisselles, le creux du genou ou les autres plis de la peau. Les tiques peuvent être vecteurs de maladies comme par exemple la maladie de Lyme. Il faut toutefois rester serein en cas de morsure car un nombre limité de morsures est infectant. De plus, une tique infectée ne transmet pas nécessairement de maladie et la maladie de Lyme, pouvant être transmise via les morsures de tiques, peut être traitée de manière efficace avec des antibiotiques.

### COMMENT FONCTIONNE TIQUESNET ?

Crée en 2015, TiquesNet est une plateforme scientifique citoyenne à destination de tous. Elle a pour visée la collecte d'informations autour des cas de morsures de tiques recensés en Belgique via un formulaire anonyme. Celui-ci comporte quelques questions qui permettent de définir l'emplacement, la date et les circonstances de la morsure. Les résultats sont accessibles sous la forme d'une cartographie. Ces informations sont précieuses car le risque de morsure de tiques fluctue selon plusieurs facteurs : le comportement humain, la météo et l'environnement. Grâce au projet Tiquesnet, le contexte des morsures de tiques est mieux connu, ce qui permet de mener des actions de prévention plus ciblées.

Ainsi, pour 2018, Tiquesnet nous apprend que si les tiques sont généralement plus actives de mars à octobre en raison de la température et du taux d'humidité, elles



### Quelques conseils !

#### Se protéger des tiques & agir en cas de morsure

- ▶ **PRÉVENIR:** portez des vêtements couvrants et appliquez du répulsif pour insectes type DEET (30-50%).
- ▶ **INSPECTER:** scrutez méticuleusement tout le corps de haut en bas et particulièrement au niveau du cou et derrière les oreilles.
- ▶ **RÉAGIR:** en cas de morsure, **enlevez la tique avec une carte ou une pince adaptée** sans en comprimer le corps. Désinfectez la zone de morsure. Surfez sur [www.tiquesnet.be](http://www.tiquesnet.be) et enregistrez la morsure.
- ▶ **SURVEILLER:** pendant 30 jours, si vous constatez une rougeur grandissante ou des symptômes grippaux, consultez un médecin généraliste.

sont restées au repos l'été dernier, suite à la forte chaleur et à la sécheresse. Par contre, pendant la période chaude que nous avons connue en février 2019, une petite augmentation des signalements de morsures a été observée.

#### PLUS D'INFOS ?

Rendez-vous sur [www.tiquesnet.be](http://www.tiquesnet.be) et/ou sur [www.aviq.be](http://www.aviq.be) (rubrique Bien-être et Santé)

# Cliquez malin !

SITES INTERNET, APPLICATIONS, GUIDES EN LIGNE...



### THE EXTRAORDINARY FILM FESTIVAL (TEFF)

Organisé tous les deux ans, *The Extraordinary Film Festival* propose au grand public, aux professionnels et aux personnes concernées une image positive de la personne en situation de handicap, dans ses réalités et ses capacités, bien loin des clichés usuels. L'événement présente une **sélection d'œuvres belges et étrangères** où tous les genres sont abordés. Chaque film projeté est sous-titré et audiodescrit. Rencontres, débats, animations, concerts et spectacles sont également au programme. La 5<sup>e</sup> édition du TEFF aura lieu en novembre 2019.

▶ POUR EN SAVOIR PLUS...  
[teff.be](http://teff.be)



### SENIOR TEST

L'âge ne devrait jamais constituer le seul indicateur de l'habileté à conduire. Mais nous devons être conscients que certaines compétences nécessaires à la conduite en toute sécurité déclinent avec l'âge. En 2030, plus de 25 % des automobilistes auront plus de 65 ans. L'Institut VIAS a mis en place un questionnaire en ligne sur le style de conduite et les actions effectuées au volant. Grâce à ces quinze questions, la personne peut elle-même vérifier dans quelle mesure elle conduit en toute sécurité.

▶ PLUS D'INFOS ?  
[www.senior-test.be/fr](http://www.senior-test.be/fr)



### VIADI

Viadi est un guide pratique pour les **professionnels** et les futurs professionnels. Il a pour objectif de promouvoir un accompagnement positif des **personnes déficientes intellectuelles en processus de vieillissement** afin d'oeuvrer pour un « mieux-être » et une meilleure qualité de vie pour ces personnes. Ce guide se présente sous forme de fiches pratiques consultables et téléchargeables organisées par thèmes (soins corporels, repas, activités, lever et coucher...).

▶ POUR EN SAVOIR PLUS...  
[www.viadi.be](http://www.viadi.be)



### HANDI2PARK

Mise en place par le Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale, cette application permet de **vérifier la validité d'une carte de parking pour personne handicapée**. Le contrôle peut se faire de deux manières : soit en scannant le code QR (présent sur les cartes les plus récentes), soit en introduisant le numéro de la carte. Pour des raisons de protection de la vie privée, aucune donnée n'est renseignée sur le détenteur de la carte. L'application est accessible à tous mais est destinée en premier lieu aux services qui sont responsables du contrôle et de l'application de la réglementation sur le stationnement.

▶ PLUS D'INFOS ?  
[handi2park.socialsecurity.be](http://handi2park.socialsecurity.be)

Si faire valoir ses compétences auprès d'un recruteur constitue une ambition pour tout candidat à un emploi, à compétences égales, les personnes en situation de handicap sont souvent désavantagées. Afin de rétablir l'équilibre, une obligation s'impose aux services publics, tant par la voie du recrutement que dans le maintien à l'emploi de travailleurs devenus handicapés/malades.

Face à ce défi, la Province de Hainaut apparaît *plutôt bon élève*!

## L'obligation d'emploi DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS dans les services publics wallons



### UN TAUX D'OBLIGATION À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Si l'obligation s'impose à la plupart des employeurs publics belges, les normes à respecter **ne se déclinent pas de manière identique** à tous les niveaux de pouvoir.

Le taux d'obligation s'élève à 3% pour les Services Publics Fédéraux (SPF) et en Flandre. Il est de **2,5%** dans l'Administration wallonne, les Pouvoirs locaux wallons et bruxellois ainsi qu'à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ne prévoit, quant à lui, que **2%** de travailleurs handicapés au sein de son Ministère.

### TOUS LES EMPLOIS ?

Ces ratios sont établis tantôt par rapport au cadre (statutaire) du personnel, tantôt en référence à l'effectif déclaré à l'ONSS, comme tel est le cas en Wallonie. Par ailleurs, certaines fonctions ne sont pas visées par l'obligation. C'est le cas notamment des fonctions opérationnelles des services de la police fédérale et des établissements pénitentiaires ainsi que du personnel d'incendie, médical et soignant des pouvoirs locaux wallons et des travailleurs sous contrat article 60 §7 des CPAS.

### TRAVAILLEURS HANDICAPÉS : sous quelles conditions ?

Les réglementations les plus récentes ne se limitent plus aux personnes dont le handicap était reconnu avant l'embauche. Elles visent aussi les travailleurs devenus handicapés suite à une maladie ou un accident durant leur parcours professionnel.

En ce qui concerne les conditions à remplir afin d'être pris en compte dans le cadre de l'obligation, la Wallonie se singularise significativement. En effet, si l'obligation qui y est en vigueur vise à permettre à des personnes atteintes d'une incapacité permanente reconnue et attestée<sup>1</sup> d'occuper un emploi du quota, il ne s'agit pas du seul critère fixé. Les aménagements matériels et/ou de l'organisation du temps, de l'environnement et des tâches (en ce compris la reconversion professionnelle) mis en œuvre par l'employeur dès le recrutement et durant l'entièreté de la carrière sont en effet visés par les dispositions du Code wallon de la Fonction publique<sup>2</sup> et de l'arrêté du 7 février 2013 relatif à l'emploi de travailleurs handicapés au sein des pouvoirs locaux et provinciaux<sup>3</sup>.

Les collaborations avec des entreprises de travail adapté (ETA) agréées par l'AVIQ (marchés publics) et les investissements en leur faveur par les pouvoirs organisateurs publics peuvent aussi être valorisés.

### UN BON ÉLÈVE PARMI D'AUTRES : la Province de Hainaut

Le dernier état des lieux au 31 décembre 2017 laisse apparaître que toutes les provinces wallonnes satisfont à l'obligation et que le taux moyen de travailleurs handicapés effectivement<sup>4</sup> employés s'élève à 4,84%<sup>5</sup>. La Province de Hainaut atteint même 5,4%.

### OBLIGATION D'EMPLOI ET POLITIQUE DE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, étroitement liées...

Pour Didier Dainville, responsable du département sécurité au Service Interne de Prévention et de Protection au Travail (SIPPT), ces chiffres sont à mettre en parallèle avec la politique de Bien-être au travail de l'institution.

Il évoque notamment l'attention accordée aux évaluations de santé, visites de pré-reprise (ou de reprise) après absence pour maladie et plus précisément le suivi réservé aux travailleurs déclarés inaptes et/ou pour lesquels des recommandations sont formulées par le conseiller en prévention-médecin du travail.

À cet effet, une analyse de la situation (fonction, compétences, qualification, etc.), de l'environnement de travail et des éventuelles difficultés rencontrées, en lien avec le handicap, est réalisée par le SIPPT afin de définir les aménagements nécessaires à la poursuite de l'activité, voire à la réorientation dans une fonction adaptée.

208 travailleurs ont bénéficié d'aménagements parmi lesquels 175 réorientations ont été identifiées lors de l'état des lieux 2017 (5% de l'effectif provincial).



Lorsqu'un examen global de l'activité et de l'organisation d'un service et/ou lorsque du matériel adapté est requis, le SIPPT peut solliciter la contribution d'un agent d'intégration professionnelle au sein d'un des sept bureaux régionaux de l'AVIQ<sup>6</sup> en vue d'une analyse de type ergonomique, si nécessaire en partenariat avec un des services conseils (La Ligue Braille/ déficience visuelle, le Susa/autisme, etc.). Le financement des aménagements raisonnables éventuellement requis peut être envisagé à cette occasion.

<sup>1</sup>Par la Direction des Personnes handicapées du SPF Sécurité sociale, par FEDRIS en raison d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle, par les cours et tribunaux ou les assurances en raison d'un accident de vie privée.

<sup>2</sup>AGW du 26 février 2015.

<sup>3</sup>Dans ce contexte, est également pris en considération dans le cadre de l'obligation d'emploi, le travailleur :

- déclaré définitivement inapte aux activités habituelles de sa fonction mais apte à certaines fonctions spécifiques désignées par MEDEX, ou par le service (interne ou externe) de prévention et de protection de l'Administration publique ;

- déclaré définitivement inapte aux activités habituelles de sa fonction par MEDEX, le service interne ou externe de prévention et de protection auquel son employeur précédent était affilié, mais apte à certaines fonctions spécifiques désignées par MEDEX, ou par le service (interne ou externe) de prévention et de protection de l'Administration publique ;

- bénéficiaire d'un aménagement raisonnable de ses conditions de travail, accordé par l'employeur à la demande du travailleur en raison de son handicap.

<sup>4</sup>C'est-à-dire sans prendre en considération les travaux, contrats, marchés passés auprès d'ETA ni les investissements en leur faveur.

<sup>5</sup>Environ deux tiers des travailleurs handicapés au sein des pouvoirs locaux et provinciaux ont une incapacité permanente reconnue par l'AVIQ, FEDRIS, SPF Sécurité sociale, etc.

<sup>6</sup>[www.aviq.be/handicap](http://www.aviq.be/handicap)

# LA SÉLECTION DU Centre de Documentation

## La famille aujourd'hui



Il existe une multitude de configurations familiales : familles traditionnelles, familles monoparentales, familles recomposées, familles homoparentales... Ce livre offre au lecteur une synthèse pluridisciplinaire, documentée et raisonnée sur la question complexe de la famille contemporaine.

DUPONT Sébastien. Sciences humaines, 2017 (199 p.)  
Référence : 145/19008

## École et surdité



À l'intention surtout des enseignants, ce livre transmet l'expérience d'enseignement inclusif et bilingue en français et langue des signes développée depuis 2000 à l'école Sainte-Marie à Namur, de la pré-maternelle à la fin du secondaire.

GHSQUIERE Magaly, MEURANT Laurence. Presses Universitaires de Namur, 2018 (295 p.)  
Référence : 295/19064

## Déficience intellectuelle et autisme



Ce recueil québécois offre différentes approches destinées aux intervenants et aux parents impliqués auprès des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience intellectuelle, du préscolaire à la vie adulte.

BEAUPRÉ Pauline, BOUCHARD Gabrielle. Presses de l'Université du Québec, 2014 (301 p.)  
Référence : 355/19049

## Que sont-ils devenus ? Accompagner à la parentalité les personnes en situation de handicap



Cette étude a été menée auprès de parents déficients intellectuels ayant bénéficié d'un accompagnement à la parentalité. L'analyse se termine par des fiches de conseils pratiques à destination des professionnels.

UDAPEI du Nord « Les papillons blancs », 2018 (78 p.)  
Référence : 520/18996

## Motiver les équipes en travail social



Aider les directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux à concevoir et à utiliser les méthodes et les outils de la motivation au travail, tel est le but de ce livre. Il présente des fiches outils prêtes à l'emploi pour mettre en œuvre les techniques de mobilisation du personnel.

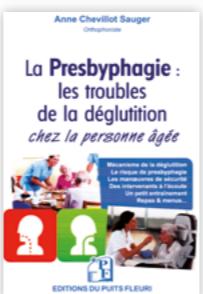
LOUBAT Jean-René. ESF, 2017 (175 p.)  
Référence : 780/19052

## Prévention et dénouer les conflits dans les relations soignants-aidés



La presbyphagie désigne l'ensemble des effets du processus de vieillissement sur la déglutition. Ce livre propose diverses techniques qui limitent les risques de « fausse route », qui optimisent l'alimentation et l'hydratation au quotidien et qui maintiennent le confort et le plaisir au repas.

## La Presbyphagie



Les auteurs présentent des expériences pilotes en matière de santé mentale menées en France, Belgique, Allemagne et au Grand-Duché du Luxembourg. Leurs analyses illustrent les enjeux actuels dans ce domaine, dans un contexte international.

CHEVILLOT SAUGER Anne. Solal, 2018 (134 p.)  
Référence : 515/19033

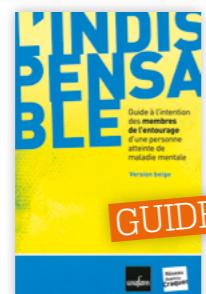
## Manutention de personnes et ergonomie



Grâce à des fiches en couleurs, des photos de terrain et des films en ligne, ce guide permet d'aborder les différents transferts dans le respect de l'autonomie des patients : rehaussement et retournement au lit, relevé du sol, aide à la marche, transfert fauteuil-verticisateur, etc.

VALDENAIRE Rachel, YI Dan. Editions Vuibert, 2018 (180 p.)  
Référence : 575/19042

## L'indispensable



À travers une série de thèmes allant de la compréhension de la maladie et de ses préjugés à la gestion du stress, en passant par la communication, ce guide a pour vocation d'aider et de soutenir les membres de l'entourage d'une personne souffrant d'un trouble psychique.

FRADET Hélène. UNAFAM, Réseau Avant de Craquer, 2012 (91 p.)  
Référence : 350/18976

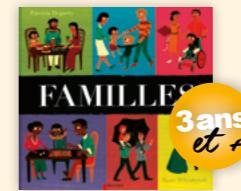
## Prévention et promotion de la santé mentale



Les auteurs présentent des expériences pilotes en matière de santé mentale menées en France, Belgique, Allemagne et au Grand-Duché du Luxembourg. Leurs analyses illustrent les enjeux actuels dans ce domaine, dans un contexte international.

FOND-HARMANT Laurence, WANG Simeng. L'Harmattan, 2014 (236 p.)  
Référence : 510/19013

## Quel frère !



Un album poétique qui célèbre la famille sous toutes ses formes. Avec une couleur de peau ou une religion différente, une enfant en chaise roulante, deux mamans ou deux papas, ou rien que l'un des deux... chaque famille est unique !

HEGARTY Patricia, WHEATCROFT Ryan. Flammarion, 2017 (20 p.)  
Référence : 731/19025

Oscar porte deux petits appareils. Mais pourquoi comprend-il certains mots et pas d'autres ? Cette histoire permet d'accompagner Oscar dans sa vie quotidienne : à l'école, à la piscine, chez l'orthophoniste ou avec ses copains.

TRANCHANT Christophe, ZONK Zelda. Milan, 2018 (29 p.)  
Référence : 725/19010

Pour mieux entendre, Oscar porte deux petits appareils. Mais pourquoi comprend-il certains mots et pas d'autres ? Cette histoire permet d'accompagner Oscar dans sa vie quotidienne : à l'école, à la piscine, chez l'orthophoniste ou avec ses copains.

SCHIMEL Lawrence, MAHAULT Gabrielle. Callicéphale, 2018 (29 p.)  
Référence : 2000/18923

## La surdité



Un petit garçon nous parle de sa chance d'avoir un frère un peu magicien qui peut lire la nuit sans lumière et qui a le droit d'avoir un chien pour lui tout seul. L'histoire est destinée à être racontée aux enfants comme dans un petit théâtre japonais (*kamishibaï*).

Plus d'infos sur le Centre de Documentation ?

- Le catalogue de la bibliothèque est disponible en intégralité sur [www.aviq.be](http://www.aviq.be), rubrique « centre de documentation ».
- Pour emprunter gratuitement ces livres, contactez la bibliothèque de l'AVIQ au 071/33.77.43 ou 44 ou par mail via [documentation@aviq.be](mailto:documentation@aviq.be).
- Suivez nos dernières actualités sur [Facebook](#) et/ou via notre newsletter hebdomadaire !



Les relations entre les professionnels de la santé, les personnes soignées et leurs proches sont parfois conflictuelles, entraînant souffrances pour chacun et risques pour la qualité des soins. Ce livre se veut un outil de réflexion et d'action à partir de situations de conflit courantes.

CURCHOD Claude. Elsevier Masson, 2018 (291 p.)  
Référence : 165/19043

## L'AVIQ, c'est...

### Q Une administration centrale

Rue de la Rivelaine, 21 | B-6061 Charleroi  
☎ 071/33.77.11 ✉ [info@aviq.be](mailto:info@aviq.be)



### Q Un centre de documentation

Avec plus de 5 000 documents (ouvrages scientifiques, revues, romans, films, albums pour enfants, etc.) sur le handicap, la santé et la famille.

► [documentation@aviq.be](mailto:documentation@aviq.be)



### Q Des newsletters

Ne manquez rien des actualités de l'AVIQ et des secteurs de la famille, de la santé et du handicap : abonnez-vous directement aux newsletters électroniques sur [www.aviq.be](http://www.aviq.be).

### Q Une page Facebook

Suivez les actualités et bonnes pratiques et/ou posez vos questions sur notre page [www.facebook.com/aviq.be](https://www.facebook.com/aviq.be).

### Q Un site spécialisé

[www.bienvivrechezsoi.be](http://www.bienvivrechezsoi.be): pour l'autonomie à domicile.

## Une question sur le handicap ?

### Q Contactez le bureau régional le plus proche!

**Bureau de CHARLEROI**  
Rue de la Rivelaine, 11 | B-6061 Charleroi  
☎ 071/33.79.50 ✉ [br.charleroi@aviq.be](mailto:br.charleroi@aviq.be)

**Bureau de DINANT**  
Rue Léopold, 3 (1<sup>er</sup> étage) | B-5500 Dinant  
☎ 082/21.33.11 ✉ [br.dinant@aviq.be](mailto:br.dinant@aviq.be)

**Bureau de LIBRAMONT**  
Rue du Village, 5 | B-6800 Libramont  
☎ 061/22.85.10 ✉ [br.libramont@aviq.be](mailto:br.libramont@aviq.be)

**Bureau de LIÈGE**  
Rue du Vertbois, 23/25 | B-4000 Liège  
☎ 04/220.11.11 ✉ [br.liège@aviq.be](mailto:br.liège@aviq.be)

**Bureau de MONS**  
Boulevard Gendebien, 3 | B-7000 Mons  
☎ 065/32.86.11 ✉ [br.mons@aviq.be](mailto:br.mons@aviq.be)

**Bureau de NAMUR**  
Place Joséphine Charlotte, 8 | B-5100 Jambes  
☎ 081/33.19.11 ✉ [br.namur@aviq.be](mailto:br.namur@aviq.be)

**Bureau d'OTTIGNIES**  
Espace Cœur de Ville, 1 (3<sup>ème</sup> étage) | B-1340 Ottignies  
☎ 010/43.51.60 ✉ [br.ottignies@aviq.be](mailto:br.ottignies@aviq.be)

Q Ou consultez **Wikiwiph**, le wiki wallon pour l'information des personnes handicapées !



**L'AVIQ,**  
des réponses personnalisées  
pour une Vie de Qualité !